

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20260420_P_056
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 14 avril 2026,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du 24 février 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Yolaine COURBON « Musicothérapeute » pour des séances de musicothérapie en faveurs des enfants âgés de 6-11 ans des accueils de loisirs Pierre ROYON, Ilojeux et les Galarés dans le cadre des Fond Public de Territoire (FPT)

N° 20260420_P_056

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Yolaine COURBON
Les Roches
43600 Sainte Sigolène**

Pour 9 séances de musicothérapie en faveurs des enfants âgés de 6-11 ans qui fréquentent les accueils de loisirs Saint Just Malmont, Saint Didier en Velay et Aurec sur Loire dans le cadre des Fonds Publics de Territoire.

Dates : Du mois d'avril au mois de juin 2026

Horaire : les mercredis de 9h30 à 11h30

Lieu : Accueils de loisirs : Pierre Royon, Ilojeux, Les Galarés

Participants : Enfants de 6-11 ans inscrits dans les accueils de loisirs.

Montant : 900€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 20 avril 2026

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260420-20260420_P_056-AU
Reçu le 27/04/2026